

# A propos du tir fédéral

Autor(en): **P.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 28

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183824>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

les bons et sur les méchants, sur les confédérés qui n'ont pas offert de prix, comme sur ceux qui ont beaucoup donné.

Tout va donc pour le mieux. Attendons avec confiance le 16 juillet. L. M.

### Le pêcheur à la ligne.

Chacun a son idée, M. le rédacteur, je n'y veux pas contredire; mais justement, grâce à la liberté de la presse et des opinions, je veux vous dire que je ne partage pas l'enthousiasme de ces messieurs de Bâle qui prennent, comme vous dites, la pêche à la ligne au sérieux. J'ai cru rêver en lisant votre article sur la Société des pêcheurs de Bâle. Eh! voilà bien l'esprit du temps; une *société* à l'occasion de misérables poissons.

Je ne sais pas où l'on veut s'arrêter: une société du Grütli, une société du Club alpin, une société pour les Beaux-Arts, etc., etc.... puis voici une société pour des Poissons! Bientôt nous aurons une société pour les Hanneçons!

Allons, soit! — Et puis, ce n'est pas tout.

« Il faut, dit M. Braum, que le pêcheur à la ligne donne l'exemple de toutes les vertus. »

C'est bien, c'est très bien: toutes les vertus chez un pêcheur à la ligne! On n'en demande pas tant chez les autres pêcheurs dont le monde regorge et qui font bien leurs affaires sans tant de bruit. *Toutes les vertus théologiques sont indispensables chez un vrai pêcheur! La vigilance, la rectitude du jugement, la patience, la droiture de l'âme, et enfin le stoïcisme!*

En vérité, on croirait entendre un prédicateur engageant ses auditeurs à saisir le royaume des cieux. Ah! monsieur, c'est aller bien loin, me semble-t-il. La pêche à la ligne ne vaut pas de tels efforts. De toutes les vertus théologiques que vous indiquez, j'en prends une seule qui suffit dans le cas présent, c'est la *patience*. Oh! pour la patience, il en faut au pêcheur à la ligne. J'ai vécu dans le pays de la pêche à la ligne par excellence, à Vallorbes, où dès quatre heures du matin, par tous les les temps, même par une pluie battante, vous auriez pu voir une longue file de ces fidèles adorateurs de la truite, rangés à trente ou quarante pas les uns des autres, costumés de la plus étrange façon, et recouverts de quelque mauvaise toile cirée, immobiles comme des *dieux terme*, attendant qu'il plût à la gent poissonneuse de mordre à l'hameçon.

Eh bien, monsieur, chacun a son idée, vous savez; cela m'a fait le plus singulier effet, et j'en ai conservé le souvenir jusqu'à aujourd'hui, si bien que la définition que me donnait un jour un Vallorbier du pêcheur à la ligne me semble ne pas manquer de justesse et d'à-propos: « Savez-vous, me disait-il, ce que c'est qu'un pêcheur à la ligne? C'est un bout de ficelle qui commence par un hameçon et finit par un imbécile. » Je suis assez de son avis.

Agréé, etc.

G. H. C.

### A propos du tir fédéral.

J'ai, Monsieur, un vieux ami qui, pendant une vingtaine d'années, a été atteint d'une douce folie, que j'appellerai « la monomanie festive. » Chacun, en ce globe sublunaire, a ses petites toquades. L'un collectionne les boutons de gnêtre qui, suivant le Sr Lebœuf, ne manquaient pas à l'armée française; l'autre entasse des milliers de timbres-poste; celui-ci se fait une galerie (!!) de Titiens ou de Murillos fabriqués il y a dix ans; celui-là... bref. Je m'arrête pour revenir à ce camarade qui, pendant vingt ans, s'est cru obligé d'assister à tous les concours, expositions, cérémonies, jubilés, fêtes royales, impériales, musicales, nationales, commémoratives, artistiques et autres, qui ont été inventées pour le plus grand soulagement du porte-monnaie.

Je ne vous dirai pas toutes les désillusions qu'il a rapportées. Je ne vous parlerai pas non plus des notes fabuleuses qu'il a soldées à Paris et à Vienne, en Suisse et en Amérique. Ça fait rêver, Monsieur! Un amateur aussi enragé de réjouissances publiques était tenu de venir à notre tir. Je me le figurais et je l'ai invité. Le gredin m'a refusé! Et il m'envoyait tenez, lisez vous-même, Monsieur, et agréé mes salutations empressées.

Remarques et prédictions philosophiques, gastronomiques, financières et littéraires pour le tir fédéral de 1876:

15 juin. — Les bâtiments de la cantine et du stand s'élèvent peu à peu. Le prix des denrées songe à en faire autant.

20 juin. — L'enthousiasme se manifeste au dehors par le pavage des rues et au dedans par la confection de plusieurs discours qu'on prononcera... dans les journaux.

22, 23 et 24 juin. — Le festival de Morat donne à réfléchir aux visiteurs et ne donne pas de dividende aux actionnaires.

1<sup>er</sup> juillet. — La police constate une série de guet-à-pens pratiqués sur la bourse de plusieurs citoyens inoffensifs, sous prétexte de lanternes vénitienes, de drapeaux ou d'oriflammes. On est exposé à recevoir en pleine poitrine et en plein jour une liste de souscription. Les souscriptions des cantons allemands continuent à ne pas affluer.

5 juillet. — La grandeur des chopos diminue, mais par contre la viande augmente. Les ménagères se plaignent.

12 juillet. — Continuation des préparatifs. L'arrivée de 500 *Kelners* obséquieux, blonds et en habit noir répand une douce gaieté.

15 juillet. — On s'aperçoit qu'il manque bien des choses et que les poules ne font pas assez d'œufs. Les dits œufs (riez de la poule aux œufs d'or) valent 1 fr. 25 la douzaine. C'est peut-être un peu cher.

16 juillet. — Commencement des coups de fusil et des coups de soleil, à 9 heures du soir.

17 juillet. — Les biftecks songent à se mettre en grève comme les Messieurs de l'Internationale. C'est du joli.

18 juillet. — On entend parler de tous côtés chinois, anglais, français fédéral, russe et allemand de Berne. Un noble étranger, ayant perdu son parapluie, écrit une lettre furibonde dans les journaux.

19 juillet. — Messieurs les membres des diverses sections, les employés du chemin de fer et des administrations s'aperçoivent qu'ils maigrissent. D'autres personnes (lesquelles, grands dieux !) engraisent... leur coffre-fort.

20 juillet. — L'Angleterre, absorbée par la question d'Orient, songe aussi au Tir fédéral et nous expédie une vingtaine de pick-pokets. Le comité de police refuse l'envoi, qui est laissé pour compte à l'Evêché.

21, 22 et 23 juillet. — L'enthousiasme ne diminue pas, pas plus que le prix de la viande.

24 juillet. — Le temps ayant été mauvais, on dit que c'est la faute du comité. Allez donc vous dévouer !

*Fin du tir.* — Chœurs des maîtres d'hôtel :

Il y aurait pu avoir plus de monde.

Chœur des tireurs :

Ça pouvait durer plus longtemps.

Chœur des braves paysans :

C'était rude beau.

Chœur de... beaucoup de personnes :

Allons, c'est enfin fini.

Chœur des financiers :

Et maintenant, réglons nos comptes.

Tableau final : Le quart d'heure de Rabelais.

P.

#### On amoeirào qu'a fin nâ.

On valet que roudavè decé, delé, po tâtsi dè trovâ à sè mariâ à sa fantasi, étâi z'u dansi dein on veladzo défrou dè tsi leu. On iadzo dein la sâlla dâi dansès, ye demandâ, po ein verî iena, 'na prâo galéza gaupa que veindâi dâi setsons. Adon coumeint le verivè châ et que l'avâi l'ai tota dzeintrollietta, lo coo sè peinsâ : vouaiquie z'ein iena avoué quoui mè farâi rein dè fêrè on bet d'acordâiron, poru que sâi pas onna bedanna et que l'aussè oquiè ; coumeint dâo diablo poré-yo savâi se l'est retse et diéro l'ont dè vatsès à l'étrablio?... Ye ruminâve cein tot ein danseint, et à la fin d'n'a sautiche que l'aviont verî, la minè vai onna fenétra iô n'javâi nion, et fasâi état dè lâi renicliâ contrè ein deseint : Mâ! derâiton pas qu'on cheint lo boc?... La pourra felhie que vayâi que lo lulu avâi l'ai dè la cheintrè, avâi on bocon vergogne, et l'ai fâ : Oh bin, dein ti lè ka, n'est pas mè ; n'ein q'n'a tchivra et l'est ma mère que l'ariè !

Adon l'autro coudesse ètrè d'obedzi dè sailli que dévant et la pourra lurena retornâ montâ la garda contrè la mouraille ein atteindeint on autro amoeirào pas trâo délicat.

#### On estiusa.

L'est prâo la môuda per tsi no dè sè bailli on coup dè man quand l'est que cauquon vâo bâti, et tsacon qu'a on appliâi fâ onna covrà, sâi dè marin, dè tiola, dè sablia, dè tsau âo bin dè taille.

Lo Isââ à Pierro volliâvè rebâti sa grandze et l'avâi fauta dè tserrotons po lâi amenâ dâo marin. Ye s'ein va tsi son vesin Jean-Louis po lâi demandâ lo serviço ; mâ l'étâi dza âo lhi. La porta étâi cotâie et Isââ va tapâ à la fenétra et criè : « Jean-Louis!... » Jean-Louis, que cognessâi la voix et que sè demau-fiavè dè cein que volliâvè, ne repond rein.

— Jean-Louis!... (Min de reponse).

— Jean-Louis!... (Adé rein.)

— Jean-Louis! doo-tou ?

— Et se ne droumessé pas, que voudrà-tou, que fe portant stu iadzo ?

— Voudré tè demandâ se te vâo allâ mè queri on tsai de marin déman matin ?

— Ye dormo !

Un bon grand-papa se plaisait à se faire donner des renseignements sur notre nouvelle organisation fédérale; le *referendum* paraissait surtout vivement l'intéresser.

Lorsqu'on exposa à notre brave homme la loi relative aux banques suisses et à leurs billets : *pâoo passâ... lé pâo enco passâ.*

Vint le tour de celle qui a trait à l'impôt militaire : *Aôh! po clliaziquiè, l'a bin fôta don Refredon.*

Le mot de l'énigme publiée dans notre précédent numéro est MAISON.

Nous avons reçu les réponses suivantes à la question : *Quelle différence y a-t-il entre Gustave Lambert, le promoteur de l'expédition au pôle nord, et le chien du roi des Belges?*

Monsieur le rédacteur,

La différence entre G. Lambert et le chien du roi des Belges consiste en ce que celui-ci est à Léopold (allé au pôle), tandis que le premier cherche à y aller. C. DÉLESSERT.

Monsieur le rédacteur,

Réponse au calembour de votre dernier numéro : « Le chien du roi des Belges est allé au pôle (Léopold) et Gustave Lambert n'a pu y aller, puisqu'il est mort avant. » (Un abonné.)

Faute de place, nous renvoyons à samedi prochain la suite de notre feuilleton.

Nous avons le plaisir d'annoncer que les deux prochains numéros du Conteur vaudois seront rédigés par notre ami M. L. Croisier. Nos lecteurs n'y perdront certainement rien.

## PAPETERIE L. MONNET

### PAPIER POUR FLEURS

Lanternes vénitienes, ballons et petites bougies pour illumination.

### PAPIER NAPPE

pour tables de cantine.

## LES CAUSERIES DU CONTEUR VAUDOIS

Un joli volume de 160 pages. Prix : 2 fr.

Remise d'usage aux librairies.